

Caractéristique spéciale 3

Contribution de la Commission préparatoire aux systèmes d'alerte rapide aux tsunamis

La tragédie causée par le tsunami qui a déferlé dans l'océan Indien en décembre 2004 a conduit à s'interroger sur la question de savoir si la Commission préparatoire de l'OTICE devrait contribuer aux efforts visant à prévenir de telles catastrophes ou à en atténuer les effets. En mars 2005, la Commission a chargé le Secrétariat technique provisoire de déterminer si des données pourraient être rassemblées pour faciliter l'alerte aux tsunamis.

Un certain nombre d'institutions d'alerte aux tsunamis ont commencé à recevoir des données du SSI en temps presque réel sur une base expérimentale. Pendant cette phase d'essai, qui a duré plus d'un an, les centres d'alerte aux tsunamis ont confirmé l'utilité des données du SSI. En comparaison des données provenant d'autres réseaux de surveillance existants, il a été constaté que les données du SSI arrivaient plus rapidement à ces centres d'alerte et étaient plus fiables, ce qui pouvait ménager un temps supplémentaire pouvant être d'importance vitale pour lancer l'alerte lorsqu'un tsunami menace.

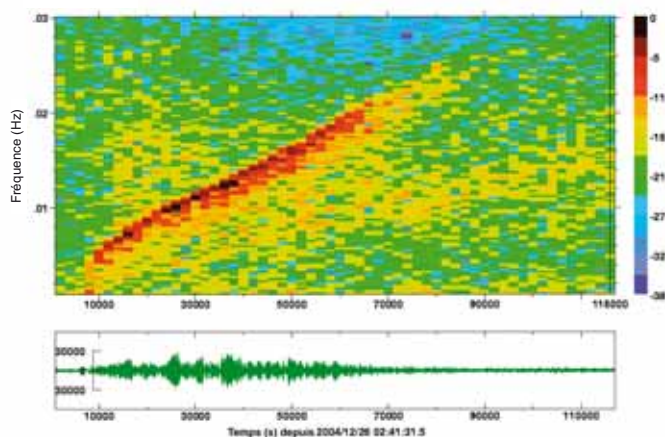
Aussi la Commission a-t-elle, à sa vingt-septième session, en novembre 2006, approuvé une recommandation du Groupe de travail B tendant à communiquer continuellement des données en temps réel aux organisations d'alerte aux tsunamis intéressées. Quatre centres d'alerte reçoivent actuellement les données provenant d'une trentaine de stations du SSI. Ces centres se trouvent au Japon, aux Etats-Unis d'Amérique (Hawaï), en Australie et en Malaisie.

Le régime mondial de vérification a pour but de garantir le respect du Traité mais l'utilisation des données du SSI afin d'atténuer les conséquences catastrophiques des tsunamis constitue un exemple de la vaste gamme d'applications civiles et scientifiques potentielles au service desquelles pourraient être mises ces données.

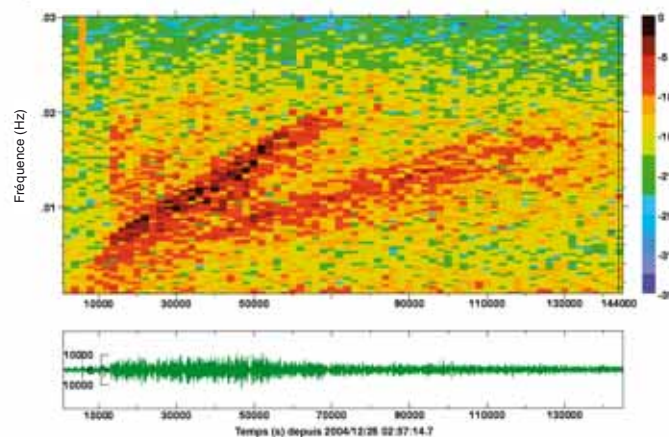


Maisons détruites à Aceh (Indonésie) par le tsunami de décembre 2004.

H08S1



H08N1



Spectrogramme du signal provoqué par le tsunami enregistré le 26 décembre 2004 au moyen du premier élément de chacun des triplets d'hydrophone du SSI H08S et H08N, à Diego Garcia, dans l'archipel des Chagos (océan Indien). La courbe de dispersion primaire est clairement visible sur les deux schémas. Le schéma de droite montre également plus clairement la courbe secondaire indiquant l'arrivée de la vague réfléchie. L'échelle de droite, en couleurs, indique l'énergie du signal, en décibels, par rapport à l'amplitude maximum (0 dB). L'axe horizontal illustre le temps, mesuré en secondes.